

Ce qui importe maintenant, c'est que la discussion qui va s'ouvrir me mette en état de prendre mon parti; et si l'on élit, en m'appelant à cette chaire, que je puisse contribuer à amener la question à bonne fin, j'accepte l'honneur qu'il vous a plu de me déferer; mais au rôle de président j'unirai celui de l'écolier qui demande à ses maîtres la solution des difficultés qu'il ne peut seul éclaircir, et qui écoute leurs conseils pour les mettre plus tard en pratique.

Il n'est pas besoin de vous expliquer au long le but de cette assemblée. Vous savez tous, que, jouissant d'une fortune assez considérable, n'ayant point de proche héritier, j'ai conçu le dessein de fonder une institution qui fut utile à mon pays. La cause de l'instruction m'a toujours paru noble, car elle se confond avec celle de la civilisation et de la prospérité d'un état: et de tous les établissements qui pouvaient la favoriser, j'ai cru qu'une Université devait figurer au premier rang.

Le projet était vaste et d'une exécution difficile. J'en ai fait part à mes amis, dont les conseils sages et éclairés pouvaient me guider. Les uns l'ont salué avec enthousiasme. D'autres y ont vu bien des obstacles, et ont fait tout pour m'en détourner. Ébranlé par leurs arguments, j'ai voulu m'en rapporter à l'avis des personnes qui méritent le plus ma confiance: et pour attendre la décision la plus sage, je devais m'adresser à MM. Laliberté, Lepage, Méthot, Cinqmars et Doherty.

Je vous ai tous invités à vous réunir ici, ainsi que MM. Tremblay et Chabot, deux de mes amis les plus opposés à mon projet, afin de faire valoir de vive voix, et en détail, les principaux arguments que vous apportez à l'appui de votre cause. Après avoir entendu les deux partis, il me sera plus facile de me déterminer sur le choix que j'ai à faire.

Sans plus tarder, je prierai M. Tremblay de bien vouloir ouvrir la discussion, en nous disant les motifs qu'il a de s'opposer à mon projet.

DISCOURS DE M. TREMBLAY.

Invité par mon honorable ami à me rendre ici pour exposer mes idées sur son vaste projet, je n'ai pas hésité à le faire. Cependant, je ne soupçonnais pas qu'il dût s'entourer de personnes aussi distinguées que celles que je vois ici réunies, car je m'en serais reposé, Messieurs, sur la grandeur de vos lumières et de votre intelligence: aussi, cette erreur fait-elle naître en moi la conviction que ma présence au milieu de vous ne sera pas regardée comme l'effet d'une vaine présomption. Considérant en outre la

vérité de mes paroles, la franchise et la sincérité de mes opinions, vous ne pouvez sans doute, d'avoir été conduit si loin par les sentiments d'une juste reconnaissance.

Il s'agit de la fondation d'une Université, d'un établissement qui coûterait beaucoup et produirait peu. C'est là ma pensée: je ne veux point tarder à la faire connaître.

Ce serait un jour de bien triste mémoire, Messieurs, que celui où paraîtrait, dans la ville de Québec, ce titre fastueux d'un établissement scientifique: *Universitas studiorum*. Universalité des Etudes—études universelles! Vains mots dont l'homme aime à couvrir la faiblesse de ses œuvres, et dont la forfanterie ne pourrait jeter dans l'oubli l'inutilité d'un sacrifice, l'emploi frivole d'un don généreux!

Universitas Studiorum! Il n'y a pas jusqu'à ce titre prétentieux auquel je ne sois opposé. Il pouvait avoir encore quelque sens au Moyen-Age, dans ces siècles de ténèbres, d'ignorance où tout l'enseignement consistait dans un peu de théologie, quelques commentaires sur les décrétales des Papes, un galimatias qu'on décorait du nom de philosophie, et enfin, quelques notions de grammaire; on conçoit qu'alors, un seul établissement pût donner tout cet enseignement: mais à présent, après les progrès immenses faits dans toutes les sciences, quelle est l'institution qui pourrait suffire à l'enseignement de la dixième partie de ce que le génie de l'homme a su découvrir? Montrez-moi un seul établissement qui possède un cours d'enseignement universel, et je proclamerai bien haut que le mot *Universitas* à un sens véritable, que ce n'est point un titre menteur.

Il est cependant fort heureux que les universités n'aient point imaginé d'embrasser toutes les sciences humaines. Aujourd'hui, dans les pays les plus renommés, elles se bornent à l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine, des lettres, de la philosophie, des sciences mathématiques et des sciences physiques, mais c'est encore énorme et beaucoup trop pour qu'un seul corps enseignant puisse y suffire.

J'ai vu de grands arbres qui dominaient la forêt: leurs branches s'étaient vigoureusement accrues, mais elles étaient peu nombreuses; j'en ai vu d'autres au contraire, surchargés d'une multitude de rameaux languissants ramper sur la terre, se dessécher et mourir. Or dans l'ordre moral, les faits s'accomplissent par des lois analogues à celles du monde physique. Cet exemple doit donc trouver ici son application, et ramener dans un monde

plus sérieux, tout homme qui croit naïvement qu'une institution se peut faire aussi étendue, aussi vaste que l'esprit humain.

Mais si le mal des Universités résulte de la multiplicité même des études et des différentes branches qu'elles embrassent, pourquoi vouloir si ardemment leur réunion? pourquoi cette aggrégation de la philosophie et des lettres, de la médecine et du droit? En quoi importe-t-il qu'une école de médecine ou de chimie soit accolée à une école de théologie? Quelqu'un d'entre vous aurait-il découvert des rapports intimes entre l'enseignement de la morale et celui des mathématiques? Je vous dirai MM. que je ne vois en tout cela qu'une vieille, vieille coutume du moyen-âge que l'on respecte toute déraisonnable quelle soit, seulement parce qu'elle date de loin.

Mais au Moyen-Age, du moins, elle avait quelque motif: les lois étaient alors sans autorité et les gouvernements sans puissance. Pour les institutions comme pour les particuliers, il n'y avait d'autre moyen de se procurer la paix et de se protéger, que l'union, que l'association. C'est là, j'en suis sûr, la cause qui réunit plus tard les écoles de médecine et de droit à celles de théologie, de philosophie et de grammaire qui les avaient précédées. Par cette réunion, on se trouvait avec une armée toujours prête soit à la défense, soit à l'attaque: ce pouvait être un avantage. Maintenant dans notre pays, est-ce qu'il est besoin d'une semblable protection?

J'irai plus loin et je dirai que non seulement les différentes parties que renferme ordinairement une Université n'ont point de motif d'être réunies en une seule institution, mais encore que plusieurs d'entre elles n'ont aucune raison quelconque d'existence.—C'est ici que je froisserai les opinions peut-être, c'est ici où je dois craindre que la vérité en présence de l'erreur et des préjugés ne fasse un triste naufrage. Nous n'ignorons pas que l'empire d'une coutume pernicieuse est tyrannique: nous protesterons cependant avec sincérité contre l'union ridicule des différentes facultés en une seule institution.

Je conçois bien que pour la Médecine, par exemple, et surtout pour la chirurgie, un maître puisse servir aux jeunes gens qui se destinent à exercer l'un de ces deux arts. Il est bon pour ces sciences qui sont toutes d'expérience, d'avoir vu opérer des hommes habiles, d'avoir opéré sous leurs yeux, d'avoir reçu leurs conseils; mais en est-il de même pour la jurisprudence? Est-ce qu'un jeune homme de talent, d'un vingtaine d'années, qui a fait de bonnes études dans un de nos collèges,